

Demande de dérogation pour inscription administrative tardive ANNEE UNIVERSITAIRE 2026/2027

Faculté des Sciences

Ce formulaire concerne uniquement les personnes autorisées à s'inscrire à l'UFR sciences pour l'année universitaire en cours, mais n'ayant pu procéder à leur inscription administrative avant la date limite fixée.

Si vous êtes dans cette situation, vous pouvez faire une demande de dérogation pour inscription tardive à l'aide de ce formulaire.

L'acceptation de votre demande n'est pas de droit. Elle sera soumise à l'approbation du responsable de formation et du directeur de site, représentant la doyenne.

Ne sont pas concernés par cette demande (sous réserve d'avoir suivi la procédure de candidature adéquate) :

- étudiant CPGE pour une double inscription,
- étudiant redoublant non autorisé à se réinscrire (ayant atteint le nombre maximal d'inscription dans la même formation),
- étudiant ayant déjà débuté la procédure d'inscription administrative avec une attente de paiement,
- candidat ayant reçu une acceptation Parcoursup après le 10 septembre 2026,
- candidat Etudes en France (date limite d'inscription fixée dans le courrier d'admission).

Après complétude de ce formulaire et transmission de celui-ci au service de scolarité concerné, votre demande sera étudiée et une réponse vous sera apportée ultérieurement.



- ☐ Lettre explicative - Vous devez expliquer les raisons de votre demande d'inscription tardive et la motiver explicitement.
- ☐ Justificatifs éventuellement

Modalités de transmission de la demande :

Sur l'ENT, cliquez sur « Aide en ligne, Télé-demandes » :

- « Formuler une demande d'aide personnalisée » et choisir les rubriques suivantes :
 - Télé-demandes : Saisie officielle par voie électronique
 - SCIENCES - Faculté des Sciences
 - Inscription Administrative (IA)
 - Demande de dérogation pour inscription tardive
 - choisir votre site d'inscription et votre cursus
- compléter la télé-demande et n'oubliez pas d'enregistrer
- ajouter les pièces jointes (formulaire et justificatif)

Attention : cette demande n'est pas concernée par la règle Silence Vaut Accord.
Le silence de l'administration pendant 2 mois ne vaut pas acceptation.

Demande de dérogation pour inscription administrative tardive

Année universitaire 2026/2027

N° INE/INES (pour les étudiants en France) :

N° étudiant ou N° Parcoursup ou N° E-Candidat :

☐ Mme ☐ M Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse actuelle (ne pas mettre de future adresse) :

Code postal : Ville :

Nationalité : Tél. fixe ou portable :

Courriel :

Formation pour laquelle vous sollicitez une dérogation :

Cursus : ☐ Année de mise à niveau scientifique ☐ L1 en 2 ans ☐ Licence ☐ Licence professionnelle ☐ Master	Année : ☐ 1ère année ☐ 2ème année ☐ 3ème année	Site d'inscription : ☐ Aix-Montperrin ☐ Aubagne ☐ Château-Gombert ☐ Luminy ☐ Saint-Charles ☐ Saint-Jérôme ☐ EADS (à distance)
--	---	--

Intitulé de la formation (mention) :

Intitulé du parcours :

Je déclare sur l'honneur que les renseignements et documents qui précèdent sont exacts.

A.....Le

Signature de l'étudiant(e) :

Avis du responsable de la formation :

Nom et prénom du responsable :

☐ Avis favorable ☐ Avis défavorable

Motif :

Date :

Signature :

Décision du Doyen / Directeur délégué de site :

☐ Dérogation acceptée ☐ Dérogation refusée

Motif :

Date :

Signature et cachet :